L'ajournement

Pensez à ce que cela signifie pour une municipalité comme Surrey-White Rock. C'est une municipalité qui a hérité de tous les problèmes de tension raciale causés par les politiques fédérales d'immigration. Elle a hérité des problèmes de pénurie de logement, encore à cause des politiques fédérales inadéquates dans ce domaine. Elle a hérité des problèmes de trafic de drogues à cause des déficiences du système judiciaire et de l'appui mitigé accordé par le gouvernement fédéral aux forces policières. Bref, les gouvernements locaux ont un fusil pointé vers la tête. D'une part, ils sont aux prises avec les problèmes auxquels il n'y a pas de solution immédiate et, d'autre part, on ne leur donne pas les outils pour faire le travail. A l'avenir, le gouvernement veut restreindre leurs efforts encore davantage. Les administrations locales n'ont pas les moyens de marchander, mais elles doivent faire face à des problèmes croissants dus aux politiques ou absences de politique du gouvernement fédéral.

Je serais le premier à admettre qu'une politique de restrictions fiscales s'impose. Il y a maints domaines où l'on peut critiquer les dépenses du gouvernement fédéral; il y a de nombreux programmes qui sont des largesses à éliminer. Nombreux sont ceux qui ont perdu le sens de l'éthique du travail et vivent aux crochets du gouvernement fédéral. Il y a des centaines de manières de s'imposer des restrictions.

Tant que je recevrai des lettres de mes électeurs me disant qu'ils ont peur de sortir la nuit, je ferai de mon mieux pour persuader le gouvernement de ne pas faire d'économies dans ce domaine-là. Je trouve que les membres de la Gendarmerie royale rendent d'admirables services dans des circonstances très difficiles et ne devraient pas être les victimes de ces mesures de restriction. Je prie le solliciteur général de réviser son plan visant à resserrer les cordons de la bourse dans sa politique future et de donner à la Gendarmerie royale de la Colombie-Britannique le soutien qu'elle mérite et dont elle a grand besoin.

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, le 9 juillet, le député de Surrey-White Rock (M. Friesen) m'a demandé comment je pouvais justifier mon appui aux directives du Cabinet tendant à maintenir à 6 p. 100 la hausse des dépenses des effectifs policiers. Je lui ai répondu que je n'étais pas sûr que ces directives s'appliquaient à notre ministère, mais j'ai bel et bien affirmé que

l'on comprimerait les dépenses de la GRC et des services pénitentiaires, mais que ces compressions seraient réduites au minimum en Colombie-Britannique.

J'aimerais maintenant ajouter ceci à l'intention de l'honorable député.

En 1975-1976, on a accordé à la GRC 1,009 années-hommes de plus, soit une augmentation d'environ 6 p. 100 sur l'année précédente. La Colombie-Britannique a reçu 244 de ces années-hommes additionnelles pour 1975-1976, soit une augmentation de 7.2 p. 100. Cette hausse est plus importante que celle accordée à la GRC à l'échelle nationale pour l'année en cause.

La récente diminution de 1 p. 100 des années-hommes va, à l'échelle nationale, réduire de 178 années-hommes l'effectif de la Gendarmerie royale sur une période d'un an et demi. Cela veut dire que l'augmentation prévue pour 1975-1976 sera réduite d'environ 5 p. 100.

Je tiens toutefois à faire remarquer au député que toute réduction de ce genre s'appliquera uniquement aux frais de moindre importance de la Gendarmerie royale dans les régions les moins prioritaires. A cet égard, la Gendarmerie royale considère la Colombie-Britannique comme une région en tête de la liste des priorités. Je le répète, l'augmentation des années-hommes attribuée au départ pour la Colombie-Britannique en 1975-1976 était supérieure à la moyenne nationale. Je ferai remarquer que la pénurie de policiers dont a souffert la Colombie-Britannique en 1975 est dans une large mesure due à l'attitude de l'ancien gouvernement créditiste qui d'une année à l'autre a réduit l'effectif proposé pour la police provinciale de la Colombie-Britannique. Le nouveau gouvernement provincial et le gouvernement fédéral doivent maintenant essayer de rattraper le retard.

En conclusion, je dirai que l'on étudie actuellement certaines de ces questions, pour pouvoir mettre en œuvre à l'automne un programme efficace de prévention du crime. Je tiens à assurer la Chambre que nous ferons tout ce que nous pourrons pour donner au public une meilleure protection contre le crime, tout en respectant les programmes généraux de restriction dans les domaines de moindre importance.

L'Orateur suppléant (M. Penner): A l'ordre. La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain matin.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 33.)